

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 janvier 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2021-001

APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU MARDI 1^{er} DECEMBRE 2020

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 13 janvier 2021 et affichée le 13 janvier 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 27 JAN 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi dix-neuf janvier, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint (par M. Jean-Max Nages), Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe (par Mme Aurélie Testan), Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe (par Mme Honorine Lavielle), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Alain Iafar (par Mme Sophie Tsiavia), Mme Paméla Trécasse (par M. Henry Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h28.

Départ(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 18h42.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Patrice Casimir.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n°2021-001

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 1^{er} DECEMBRE 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment son article 27 ;

Vu le rapport présenté en séance du 19 janvier 2021 relatif à l'approbation du procès-verbal du mardi 1^{er} décembre 2020 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Valérie Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 1^{er} décembre 2020 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU